

Rapport annuel 2015 de la Swiss Insurance Medecine

Comité

En 2015, le comité s'est réuni à quatre reprises ainsi que pour une retraite de deux jours. La première séance du comité été consacrée à la constitution du comité élu lors de l'AG 2015. La composition du comité est publiée comme d'habitude sur notre site Internet. La retraite a surtout été consacrée à une discussion sur le rôle, les possibilités et les limites de la SIM pour la garantie de la qualité des services en médecine des assurances; il a également été question de la création de structures professionnelles dans le domaine de la formation postgraduée et continue afin de pouvoir maintenir celles-ci à long terme. Au sujet de la garantie de qualité, il a été décidé de continuer de mettre l'accent sur la formation postgraduée et continue ainsi que sur le soutien à l'élaboration de lignes directrices. La garantie de qualité comprend également la création d'un certificat de capacité en «expertise médicale». Par contre, le comité de la SIM n'a pas le sentiment de posséder les structures suffisantes pour créer un bureau de médiation et y voit trop d'inconvénients potentiels. En particulier, l'intervention dans des procédures juridiques, une instrumentalisation et la création de structures parallèles à la FMH ont suscité d'importantes critiques. La concrétisation du certificat de capacité en «expertise médicale» avec augmentation des exigences de qualité a été vivement soutenue. Pour maintenir et développer le domaine de la formation postgraduée et continue, une demande de création d'une commission de formation postgraduée et continue ainsi que d'un responsable de formation mandaté sera soumise à la prochaine AG.

Le projet de certificat de capacité en «expertise médicale» a été finalisé à la fin de l'année 2015 et se trouve actuellement en consultation auprès des sociétés de spécialistes.

En outre, plusieurs membres du comité ont apporté une contribution active dans les groupes spécialisés parents et lors de congrès. La participation de deux membres du comité mérite une mention spéciale. Un groupe de travail interdisciplinaire de différentes disciplines FMH destiné à l'élaboration de nouvelles lignes directrices pour l'expertise des troubles « fonctionnels » a été constitué. Il a été décidé que chaque groupe de spécialistes retravaille les lignes directrices pour les expertises en psychiatrie et en rhumatologie en tenant compte du nouvel arrêt du TF. Le groupe de travail interdisciplinaire se penchera ensuite sur certains troubles fonctionnels globaux. De plus, les membres du comité de la SIM et de l'ASIM ont participé à la mise en œuvre de la „Cochrane-field insurance medicine“, dont nous espérons recevoir des contributions essentielles pour l'amélioration et la garantie de qualité de la médecine des assurances en Suisse.

Secrétariat de la SIM

Les collaborateurs et collaboratrices du secrétariat de la SIM, qui est rattaché à l'Institut d'économie de la santé de Winterthur (WIG), ont à nouveau été fortement sollicités en 2015 avec l'organisation et la coordination des activités de la SIM. Ils se sont ainsi chargés d'organiser les cours et les formations continues, de prêter leur assistance aux membres et d'assurer la comptabilité et la gestion de la SIM. Le moteur de recherche pour experts médicaux parfaitement fonctionnel représente dans ce cadre un succès particulier.

Membres de la SIM

Le nombre de membres de la SIM a continué d'augmenter en 2015, grâce au degré croissant de renommée de l'association. Notre groupe comptait à la fin de l'année 2015 : 620 membres individuels, 1 membre d'honneur, 16 membres libres et 29 personnes morales.

Journée annuelle 2015

Le congrès annuel 2015 a, encore une fois, constitué un point fort de l'année SIM. Sous le titre « L'expert médical au cœur des tensions », le rapport avec la médecine curative, la gestion des questions complémentaires (désagréables et parfois suggestives) et la problématique du devoir de diminution du dommage ont été à nouveau éclairés d'un point de vue très pratique. En complément, on a créé le groupe de juristes qui s'est déjà penché attentivement sur leurs futures priorités.

Cours de formation en expertise et cours ACT

En tout, six cours de formation en expertise médicale ont eu lieu en 2015, tous suivis avec un intérêt toujours soutenu. Le bilan en fin d'année: au total, 1'251 expertes et experts SIM certifié(e)s, dont 1'192 en médecine, 52 en neuropsychologie et 7 en chiropratique.

La deuxième série d'examens à choix multiples pour la Suisse alémanique et la première pour la Suisse romande a pu se dérouler sans problèmes, surtout grâce à notre collaboration avec l'IML de l'Université de Berne. L'examen est à présent prêt à passer à la vitesse supérieure en 2016.

Le 22 octobre 2015, le 5^e cours de formation continue pour experts SIM a à nouveau eu lieu en collaboration avec notre organisation sœur en Suisse romande, l'ARPEM. Le thème « Evidence Based Medicine et expertise – souhaitable ? obligatoire ? » a encore une fois suscité beaucoup d'intérêt et continuera d'être traité à l'avenir.

Un premier cours dans la formation postgraduée ACT en Suisse romande a débuté en janvier 2016, après la coordination du programme du cours avec le cours suisse alémanique. L'adaptation réalisée consistait entre autre en une réduction du programme à 3 modules. Le cours en Suisse alémanique sera modifié en conséquence et relancé durant le dernier trimestre de 2016. Etat actuel : 81 médecins certifiés en évaluation de la capacité de travail SIM. Nous attirons l'attention sur le fait que les détenteurs d'un certificat ACT sont également tenus de suivre une formation continue.

Soutien de projets

Le fonds de projets initié à l'occasion de l'Assemblée générale de 2011 permet à la SIM d'apporter son soutien à des projets qui concernent la médecine des assurances.

- Poursuite du soutien pour le catalogue de formation et le e-wizard ainsi que le curriculum de médecine des assurances (e-learning) qui sont d'ailleurs à disposition des membres.
- Expertise psychiatrique fonctionnelle (ASIM / continuation de l'étude « Rely»)
- Poursuite du travail de développement du nouveau site Internet
- Des contributions ont également été apportées à des projets propres à la SIM tels que le module sur le certificat d'incapacité de travail, le module sur l'incapacité de travail, le développement du cours ACT en Suisse romande ainsi que le cours de formation postgraduée pour les personnes morales, surtout destiné aux gestionnaires de dossiers d'assurances et d'autres institutions. Il n'a malheureusement pas été possible de mettre en place un cours de formation postgraduée pour les juges, car les accents sont placés différemment dans leur programme.

Remerciements

Dans le courant de l'année, le comité a dû prendre congé de Corinne Zbären. Elle représentait la COAI dans le comité et faisait également office de « conscience juridique » pour la direction de la SIM. A cause de sa nomination à l'OFAS, qui est déjà représenté par Inès Rajower, ses fonctions sont devenues caduques. Nous remercions chaleureusement Corinne pour son engagement durant toutes les années qu'elle a passées au sein du comité. Nous adressons également un grand merci à Andrea Hartmann qui a, lui aussi, effectué durant des années le travail de réviseur, discrètement mais avec minutie, et sans jamais perdre son sens critique. Nous souhaitons encore remercier les orateurs des cours et des congrès, les participants intéressés à ces mêmes cours et congrès et naturellement, tous les membres du comité pour leur engagement, ainsi que les collaborateurs du secrétariat sans lesquels il m'aurait été impossible d'exercer ma fonction.

Avec mes meilleures salutations.



PD Dr. med. Andreas Klipstein
Président de la SIM

Winterthur, le 12 février 2016